

N°22
NOVEMBRE 2022

LE MAG

SAVIGNY-SUR-ORGE



Ville de
Savigny
sur Orge



DOSSIER

**DÉMOCRATIE LOCALE :
FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX**



ÉVÉNEMENTIEL

Avis aux épïcuriens ...
Page 9

DOSSIER

Démocratie locale
Page 13

FOCUS

Plan de sobriété énergétique : la Ville s'engage !
Page 17

4 > SAVIGNY EN IMAGES

6 > LES FESTIVITÉS DE NOËL

8 > LA MAISON DES ASSOCIATIONS SPORTIVES

9 > LE SALON DU VIN ET DE LA GASTRONOMIE

10 > L'ACTU

- Movember
- La journée de l'enfance
- Mois sans tabac
- Décryptage de mes impôts

13 > DOSSIER - PARTICIPATION CITOYENNE : FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

- Les comités de quartier
- Le CMJ

17 > SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

21 > SÉCURITÉ

23 > PORTRAIT - MARIUS NICE : NOUVEAU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

24 > ZOOM SUR :

- La boucherie d'antan

25 > MÉMOIRE - GRAND-VAUX : DU DOMAINE AU QUARTIER DE DEMAIN

26 > TRIBUNES POLITIQUES

BIENVENUE AUX NOUVEAUX SAVINIENS

AOÛT

Sayed SADAT 03/08/2022
Raphael CHAUMAT 02/08/2022
Mathéo ALVES RODRIGUES 05/08/2022
Malo LOVET 10/08/2022
Tia GARABED 09/08/2022
Lorenzo ROA ROA MORENO
ARELLANO 07/08/2022
Olivia KLOTZ 10/08/2022
Hadidja TINNI 09/08/2022
Tom PEGHAIRE 15/08/2022
Erwan ANGOT 13/08/2022
Julia DELTEIL 21/08/2022
Gershomi CONDI ZITO 23/08/2022
Kenza JILANI 25/08/2022
Dany GONÇALVES PEREIRA 19/08/2022
Viviana RIBEIRO 20/08/2022
Jules LONCLE 27/08/2022
Nahyl SALEM-NGABOU 30/08/2022
William LAFARGE 29/08/2022
Noa SAUDEMONT MAGUIN 26/08/2022



SEPTEMBRE

Yanis BENAZZOU 04/09/2022
Yvanna-Crystale MAKUIZA
FUNDANI 02/09/2022
Ilyes AZIZI MÉALARÈS 07/09/2022
Theo DESMIDT 02/09/2022
Ayana BAMBA 10/09/2022
Gabriel KPONOU 07/09/2022
Héloïse TALEB 09/09/2022
Afonso LEITE 14/09/2022
Maël SEBUYANGE MUKA 15/09/2022
Aylan TRONDRA MERLINO 10/09/2022



Alexis Teillet
votre Maire

vous reçoit sans rendez-vous

le samedi matin
de 9h à 12h > Hôtel de Ville

www.savigny.org | Ville de Savigny-sur-Orge | Accueil, 01 69 54 40 48 | Savigny-sur-Orge, 91

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi *, mardi et vendredi : 8h30 - 12h / 13h - 17h30
Jeudi : 9h30 - 19h
Mercredi et samedi matin : 8h30 - 12h

* Le CCAS, le service Logement et le service Urbanisme sont fermés au public le lundi après-midi

Robin REDA
ASSEMBLÉE NATIONALE — votre député —

À votre écoute
PERMANENCES PRÈS DE CHEZ VOUS
rdv@robinreda.fr
01.40.63.68.76

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

JUILLET

Christian CHAMPAGNE et Pascale BRABANT - 23/07/2022

AOÛT

Helmi SALMI et Sandrine FABRITZIUS - 06/08/2022
Alain MOLLÉ et Françoise LABBÉ - 27/08/2022

SEPTEMBRE

Thierry BELLALA et Rosa DOS SANTOS BATISTA - 09/09/2022
Florian TARRAGO et Cathy MAUJARIN - 10/09/2022
Sébastien MARGUET et Dorothée TIERCELIN - 10/09/2022
Jackson TSHITEYA ILUNGA et El Jemina MOUTOMBO MOUJINGA - 16/09/2022
Imad MAHIOUF et Ilham BENCHAÏB - 17/09/2022
Andy MARIE-LUCE et Tiffany MALLENDER - 24/09/2022



Magazine municipal d'information - Edition novembre 2022

Ville de Savigny-sur-Orge - 48, avenue Charles-de-Gaulle 91600 Savigny-sur-Orge - www.savigny.org - 01 69 54 40 00

Vous n'avez pas reçu le précédent magazine, merci de contacter le service communication au 01 69 54 40 48 - communication@savigny.org

Directeur de la publication : Alexis TEILLET, Maire de Savigny-sur-Orge • Directrice de la rédaction : Malia COUTAND • Rédaction : service communication • Maquette : service communication • Photographies : Lionel Antoni - service communication - Adobe Stock • Imprimeur : IMPRIMERIE RAS, 6 avenue de Tissonvilliers - 95400 Villiers-le-Bel-Pontoise - 01 39 33 01 01 - Siret : B 308 343 599 • Le magazine municipal est imprimé sur un papier labellisé PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org. Les encres utilisées sont exemptes de métaux lourds • Impressions offset et numérique conformes aux exigences IMPRIM'VERT® • Tirage à 18 500 exemplaires.

ADJOINTS AU MAIRE



Pascal LEGRAND
Adjoint au Maire
délégué aux sports,
à la jeunesse et à la vie
associative



Catherine CHEVALIER
Adjointe au Maire
déléguée au cadre de vie
et aux déplacements



Daniel GUETTO
Adjoint au Maire
délégué à l'urbanisme individuel,
au patrimoine et au devoir
de mémoire



Aurélie GUÉGUEN
Adjointe au Maire
déléguée à la santé,
à la solidarité,
au bel âge et à l'habitat



Charles DARMON
Adjoint au Maire
délégué aux finances
et aux fonctions support



Sandrine VIEZZI
Adjointe au Maire
déléguée à l'éducation,
à la réussite éducative
et au périscolaire



Mathieu FLOWER
Adjoint au Maire
délégué à la politique de la ville
et à la démocratie locale



Julie PLAZA
Adjointe au Maire
déléguée à la culture
et à l'événementiel



Jean-Charles HENRY
Adjoint au Maire
délégué aux commerces et au
développement économique



Réunion sur site avec l'équipe municipale et des habitants.

Chères Saviniennes, Chers Saviniens,

La rentrée bien entamée, la Ville arbore maintenant les couleurs rougeoyantes de la saison automnale. Cette dernière sera placée sous le signe de la concertation, du dialogue et de la préparation budgétaire.

En effet, **nous relançons dès la mi-novembre, 6 comités de quartier, lieux d'échanges et de concertation, ouverts à tous les habitants.** Les Élus vous présenteront les grands projets à venir et vous pourrez évoquer toutes les problématiques qui vous tiennent à cœur et qui vous touchent au quotidien.

Sécurité, cadre de vie, éducation, aucun sujet ne sera oublié !

Ces comités seront également l'occasion de vous présenter le plan de sobriété et d'exemplarité que les Elus et les services de la Ville ont travaillé ces dernières semaines. Ces mesures d'économies, de bon sens et d'une gestion optimisée de nos équipements publics ont pour objectif de limiter l'impact de la hausse très importante des fluides (gaz, électricité, eau...) sur le budget de la commune. Ensemble, nous contribuerons à diminuer nos consommations en agissant de façon responsable.

Face à ce contexte difficile, nous avons fait le choix de ne sacrifier aucun service public et de ne pas augmenter les impôts fonciers. **Ce plan d'exemplarité n'est pas une prime à la morosité !**

Plus que jamais, nous avons conscience des besoins de la population lorsque le contexte national et international se tend. **Les collectivités territoriales sont le dernier maillon de la chaîne de solidarité. Elles offrent les services indispensables à l'épanouissement de chacun et au bien-vivre ensemble.** Nous nous donnerons les moyens de préserver ce service public, coûte que coûte.

Soyez assurés, Mesdames, Messieurs, de mon entière mobilisation.

Fidèlement,
Alexis Teillet
Maire de Savigny-sur-Orge



➤ Le groupe scolaire Ferdinand Buisson a fait peu neuve pour cette rentrée 2022-2023 en dévoilant ses nouveaux équipements et locaux.



➤ Le forum des associations a remporté un franc succès pour cette nouvelle édition. Au programme : de nombreuses démonstrations culturelles et sportives.



➤ Les Saviniens étaient nombreux à venir assister au lancement de la nouvelle saison culturelle inaugurée par le spectacle musical « Shower Power ».



➤ Le 10 septembre dernier, une plaque commémorative a été installée sur la piste d'athlétisme en l'honneur de son défunt président Daniel Ribaillier.



➤ Les Journées du patrimoine ont de nouveau rassemblé de nombreux Saviniens fiers d'en apprendre davantage sur l'histoire de leur Ville.

SAVIGNY EN IMAGES



- **Le week-end du 24 septembre, la Ville a sensibilisé la population aux modes de déplacements durables** dans le cadre de la semaine européenne de la mobilité.



- **Mercredi 28 septembre, le centre social de Grand-Vaux a organisé des portes ouvertes.** Petits et grands ont pu profiter de nombreux ateliers créatifs.



- **Le 1^{er} octobre a eu lieu la journée des nouveaux habitants.** L'occasion de rencontrer les Élus, découvrir la Ville et d'échanger ensemble. Bienvenue !



- **Début octobre s'est tenue la Semaine Bleue.** Un moment consacré à favoriser le développement de la place des aînés dans notre société. De nombreuses animations ont été organisées, comme une dictée pour les plus férus d'orthographe.



- **M. le Maire et Mme Viezzi, Adjointe à l'Education, au périscolaire et à la réussite éducative, ont remis des dictionnaires aux élèves de CP.** Un coup de pouce qui accompagnera les élèves jusqu'en 6^e !



- **Le 15 octobre dernier a eu lieu la Boucle Rose, une course caritative coorganisée avec Morangis.** Les fonds récoltés seront reversés à l'Institut Curie.

Noël : la Ville vit au rythme des fêtes !

Il est bientôt temps de sortir les pulls, les bonnets tricotés et les chocolats chauds : la période des fêtes arrive à grands pas ! Pour l'occasion, la Ville a décidé d'offrir de quoi faire patienter les Saviniens en attendant le passage du Père-Noël...



Quelle meilleure façon d'attendre Noël que celle d'offrir de belles décorations à la Ville ? Sapin, guirlandes, LED... La Municipalité veut offrir un peu de magie avant l'heure.

Pour cela, préparez-vous à en prendre plein les yeux le 2 décembre prochain à l'occasion des illuminations de Noël. La Ville vous invite à venir participer au décompte du lancement qui aura lieu le **vendredi 2 décembre à 18h30 sur la Place Davout***. Une fois la féerie installée, venez profiter d'un bon vin chaud et d'une crêpe.

Pain d'épices et confiseries !

Le samedi 10 et dimanche 11 décembre, aura lieu le traditionnel marché de Noël. De nombreux exposants seront là pour faire revivre votre âme d'enfant et vous proposer diverses idées de cadeaux (à commander au Père-Noël bien entendu...). Bougies, parfums, décorations, gourmandises, vous pourrez tout retrouver sur place durant tout le week-end.

Le marché sera ouvert de 10h à 19h le samedi et jusqu'à 18h le dimanche à la Halle Jules Ferry. Pour l'occasion, une fanfare de Noël vous interprétera les plus beaux airs des fêtes de fin d'année, un stand photos sera installé sur la halle. Pour les enfants, un atelier de création par la boutique Jocalelli et un atelier de dédicace de livres par la librairie Atout Papier seront proposés gratuitement.

Pour couronner le tout, un atelier « Lettre au Père-Noël » sera organisé par la Ville. Les enfants pourront ainsi rédiger la tant attendue liste de jouets qui sera par la suite envoyée, direction le Pôle-Nord !

**Face à la situation énergétique actuelle, les illuminations de la Ville seront composées intégralement de LED, très peu consommatrices d'énergie.*



LES P'TITES ARCHIVES

Dans les années 1970, la Ville de Savigny-sur-Orge organise un arbre de Noël pour les enfants de son personnel. A la même époque, en 1973, le spectacle « Vous chantiez et bien dansez maintenant » est proposé aux agents.



© Photos : Fonds d'archives communales

A savoir

LIBÉRÉS, DÉLIVRÉS, VIVE LE CINÉ !

Chaque premier mercredi des vacances scolaires, la Ville vous propose désormais une séance de cinéma à seulement 2€ par personne. Afin de rester dans une thématique telle que celle de Noël, le film diffusé sera Le Reine des Neiges. Ce blockbuster des studios Disney saura ravir toute la famille. Pour profiter de cette séance, rendez-vous à la Salle des Fêtes le mercredi 21 décembre à 16h.



Réservation en ligne
www.savigny.org



À CHAQUE ÂGE SA PETITE ATTENTION



Il n'y a pas que les enfants qui peuvent être gâtés au moment des fêtes de fin d'année. Nos chers seniors ont, eux aussi, le droit d'être choyés. Comme à son habitude, **la municipalité organisera un banquet spectacle du 23 au 25 novembre prochain au gymnase Pierre de Coubertin**. Ouvert pour tous les 65 ans et plus, il sera l'occasion de festoyer entre amis autour d'un bon repas et d'une animation.

Grande nouveauté de cette année, la Ville a également tenu à avoir un geste envers les personnes âgées ne souhaitant pas profiter du banquet. **Les seniors de 70 ans et plus pourront se voir offrir un colis festif**. A l'intérieur : des douceurs sucrées et salées à partager. Les colis seront remis aux personnes seules comme aux couples.



Trois questions à Liliane âgée de 79 ans, elle fait partie de ces seniors à avoir opté pour le colis.

Cette année, vous avez décidé de choisir le colis plutôt que le banquet. Pourquoi ?

J'ai grand plaisir à passer du temps avec mes amies, mais la fatigue se fait plus ressentir qu'auparavant. Le colis c'est un peu comme vivre ce moment par procuration. S'il ne m'avait pas été proposé, je me serais sans doute inscrite au banquet, mais cette alternative m'a séduite.

Comment avez-vous fait pour demander à bénéficier du colis ?

J'ai reçu une information par courrier il y a quelques mois énonçant les deux options. Par la suite, ma fille m'a accompagnée à la mairie pour réaliser l'inscription au colis en septembre, il me semble.

Que pensez-vous du fait de proposer au choix : le banquet ou le colis ?

Je trouve cela judicieux. Ceux qui peuvent ont tout intérêt à profiter de l'occasion pour sortir, mais moi je n'ai plus 60 ans (rires). Le colis c'est un peu comme les prémices des fêtes, avant de célébrer Noël avec mes enfants et petits-enfants. C'est une belle attention, surtout pour la gourmande que je suis !



LA MAISON DES ASSOCIATIONS SPORTIVES : BIENTÔT UN LIEU INCONTOURNABLE

Moderne et spacieuse, la Maison des associations sportives accueillera sportifs et bénévoles associatifs. Elle devrait voir le jour au premier semestre 2023. Pensé par et pour les Saviniens, le lieu proposera de nombreux espaces de vie.

Située à l'entrée du Parc des Sports Jean Moulin, la Maison des associations fera souffler un vent de jeunesse et de modernité sur la vie sportive savinienne. Située au 33 avenue de l'Armée Leclerc, elle proposera en son sein de nombreux équipements permettant à la fois l'organisation de réunions, de comités et des espaces de travail favorables à l'échange et à la créativité. La maison, déjà en travaux, devrait voir le jour mi-2023.

Parmi les innovations présentes dans cet établissement, des engagements énergétiques et écologiques ont été pris comme la mise en place d'un toit végétalisé, l'utilisation de panneaux photovoltaïques et l'installation d'un récupérateur d'eau qui servira au nettoyage des vélos lors des ateliers de réparations prévus avec les différents clubs cyclistes de la Ville.

La nouvelle maison des associations sera répartie en trois pôles : des locaux où seront désormais installés les agents du service des Sports. Cette structure pourvue de salles de réunion et d'un espace de coworking répondra à l'attente des associations. Enfin, une salle polyvalente offrira au grand public un lieu de pratique pour les activités diverses.

Soutenir, accueillir et encourager les Saviniens dans la pratique de leur sport est une volonté de la Ville. Les bienfaits de l'activité physique sont multiples et permettent, en plus d'avoir une bonne condition physique, de protéger contre certains cancers et maladies cardiovasculaires.



La Maison des associations est un projet très attendu qui marquera un véritable tournant pour le sport savinien qui aura désormais un lieu de rencontres et d'échanges où se retrouveront associations, administrés et agents municipaux.

Pascal LEGRAND
Adjoint au Maire délégué aux sports,
à la jeunesse et à la vie associative

A noter

La nouvelle maison des associations sportives (anciennement la maison du gardien) sera rendue bien plus accessible qu'auparavant grâce au parking du stade Jean Moulin. Ce dernier va être refait à neuf et pourra ainsi accueillir 138 places !

ÉVÈNEMENTIEL

AVIS AUX ÉPICURIENS !

Une tomme de Savoie, une bière essonnienne, ou encore un vin rouge bordelais. Tous ces mets qui font la réputation de la France seront à retrouver au Salon du vin et de la gastronomie qui aura lieu les 19 et 20 novembre prochains.

Deux jours à valoriser le terroir français, voici la promesse faite pour les 19 et 20 novembre prochains. Le gymnase Pierre de Coubertin accueillera le salon du vin et de la gastronomie. L'occasion de savourer de délicieux produits « made in France » et de profiter d'un moment convivial entre producteurs et consommateurs.

Pour festoyer en bonne compagnie, **le salon sera ouvert au public le samedi de 10h à 22h afin d'offrir une nocturne aux visiteurs et le dimanche de 10h à 18h.** L'entrée sera libre et gratuite alors n'hésitez plus ! Tout au long du week-end, plus de 60 producteurs, artisans et affineurs vous feront découvrir leur terroir au travers de produits de qualité. Au menu de ces deux jours : champagne, vin tannique ou boisé, charcuterie, etc. Les becs sucrés seront également contentés avec de petites douceurs venues des îles.

Clou du spectacle : un carré restauration sera installé au centre du salon pour permettre à chacun de satisfaire les papilles des plus gourmands. Ouvert aussi bien le midi que le soir, le carré proposera une large gamme de produits : huîtres, galettes, ou encore mets antillais... Tout le week-end, le salon sera rythmé par la Banda Paname qui apportera les airs chantant du sud-ouest.

A noter

**SAMEDI 19 NOVEMBRE
DE 10H À 22H**

**DIMANCHE 20 NOVEMBRE
DE 10H À 18H**

**Gymnase Pierre de Coubertin
33 Avenue Armée Leclerc**

Entrée libre et gratuite

Plus de renseignements au 01 69 54 40 70

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé.
A consommer avec modération.

Salon du **Vin** ^{et} _{de la} *gastronomie*

**19 & 20
NOVEMBRE**



A VOS MOUSTACHES !

Connaissez-vous Movember ? Semblable à Octobre rose, cette initiative a pour but de sensibiliser spécifiquement, en novembre, à certains cancers masculins. Pour cela, il est coutume que ces messieurs se laissent pousser la moustache en gage de leur soutien. **Il existe plusieurs types de cancers masculins qu'il est important de dépister :**

Le cancer de la prostate :

- **Dès 50 ans :** discuter avec son médecin d'une prise de sang (dosage du PSA) et d'un examen médical de la prostate : 1 fois/an.

Le cancer des testicules :

- **Dès la puberté et tout au long de la vie :** autopalpation des testicules à la recherche d'une masse ou changement de taille.

**ALORS N'HÉSITEZ PLUS,
FAITES-VOUS DÉPISTER !**



LA CULTURE RAISONNE À SAVIGNY !

Que vous soyez amateurs d'histoire, de littérature ou même d'art, la Ville vous propose régulièrement des conférences gratuites et accessibles.

De novembre à décembre, vous aurez l'opportunité de découvrir ou redécouvrir le chef d'œuvre de Proust, de vous initier à la maîtrise des hiéroglyphes, ou encore de découvrir l'aménagement des jardins japonais, véritable expression de l'esthétisme et de la sensibilité nipponne. Des rendez-vous qui vous feront voyager à travers le temps et l'espace !

Découvrez toutes les informations pratiques dans l'agenda et l'intégralité de la programmation culturelle dans la plaquette culturelle 2022-2023.

Vous y trouverez votre bonheur à coup sûr !

MOIS SANS TABAC : ON ARRÊTE ENSEMBLE EN NOVEMBRE !

#MoisSansTabac est une opération nationale pilotée par Santé Publique France, agence du ministère de la santé en partenariat avec l'Assurance Maladie.

L'objectif est d'inciter les fumeurs à arrêter le tabac pendant un mois. Avec un arrêt de 30 jours, le nombre de chances d'arrêter de fumer définitivement est multiplié par 5. Pour ce faire, la Ville met à votre disposition des kits gratuits pour arrêter le tabac.

Vous pouvez également bénéficier gratuitement du e-coaching grâce à l'application Tabac info service et profiter d'un suivi téléphonique avec un tabacologue au 39 89.

**POUR LA SANTÉ,
TOUS MOBILISÉS.**



INITIATIVE CARITATIVE DU MOIS

La Ville félicite le projet de Joseph Barbar qui a créé l'association **En Route Pour La Vie** : « L'objectif est de soutenir les personnes atteintes du cancer, mais aussi et surtout soutenir les aidants, la famille, les amis, car bien entouré, un malade gagne en énergie pour le combat », précise Joseph.

Pour faire connaître sa jeune structure, le Savinien s'est lancé dans un périple caritatif qui le conduira jusqu'à Kaolack au Sénégal. Parti à moto, il fera trois arrêts sur la route afin de distribuer des vivres et des produits de premières nécessités à Agadir, à Casablanca puis à Diofor. Parti depuis le 21 octobre dernier, vous pouvez suivre ses aventures sur les réseaux sociaux de l'association.

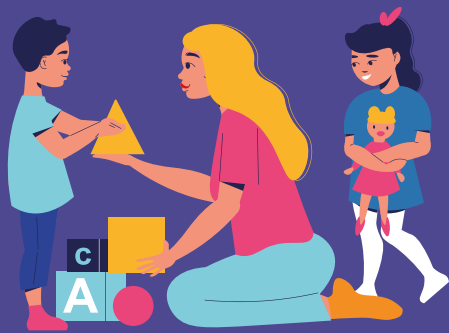


RENDEZ-VOUS AUX RENCONTRES DE LA PETITE ENFANCE

Le service Petite enfance de la Ville organise un temps de rencontres et d'échanges pour les parents d'enfants en bas âge de 0 à 3 ans, samedi 26 novembre de 9h à 14h, au relais petite enfance.

L'occasion de rencontrer des professionnels de la petite enfance, d'échanger avec eux mais également de participer à différents ateliers. Transvasement, lecture « raconte tapis », Kamichibai, parcours moteur, et même musique seront au programme.

En parallèle, une exposition mettra en valeur les bienfaits des différents ateliers proposés pour l'enfant. Cette journée sera complétée par un ciné débat « Ces pleurs qui nous lient » (Pourquoi un tout petit pleure-t-il ? Comment réagir et comment interpréter ses larmes ?) **jeudi 8 décembre à 20h en salle des fêtes**, sans réservation préalable. De quoi repartir avec toutes les clés pour comprendre et apaiser les pleurs de votre bébé.



LE SAVIEZ-VOUS ?

Vous êtes Savinien et retraité, vous pouvez bénéficier de la carte Senior !

Délivrée par le CCAS de la Ville, cette dernière vous permettra d'être informé en priorité sur les activités proposées par la commune : animations, thés dansants, voyages, sorties, semaine bleue, banquet ou colis des aînés, etc.

ALLOCATIONS DE FIN D'ANNÉE :



Reversées par le CCAS, ces allocations de fin d'année sont destinées aux enfants de demandeurs d'emploi. Pour en bénéficier, il est nécessaire de s'inscrire auprès du Centre Communal d'Action Sociale situé en mairie. **Les inscriptions sont ouvertes du 21 novembre au 3 décembre inclus.**

CONDITIONS D'OBTENTION

- Pour les enfants de moins de 13 ans
- Justifier d'une inscription à Pôle Emploi ou à la Mission Locale en cours de validité
- Ne pas dépasser le plafond de ressources fixé

Pour connaître toutes les modalités et les informations à transmettre, contactez le CCAS au : 01 69 54 40 80

Il existe également des allocations de fin d'année destinées aux personnes âgées. Les modalités de ces dernières sont à demander au pôle seniors du CCAS au 01 69 54 40 81



The illustration features a central white puzzle piece surrounded by four other pieces in dark blue, orange, and yellow. Hands are shown interacting with these pieces: one hand places a dark blue piece, another uses a magnifying glass on a yellow piece, a third uses a magnifying glass on an orange piece, and a fourth points at a dark blue piece. There are also speech bubbles and paper airplanes scattered around the puzzle pieces. At the top center, the word 'DOSSIER' is written in white on a dark blue rectangular background.

DOSSIER

PARTICIPATION CITOYENNE : FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX

Mise en place de comités de quartier, élection de jeunes conseillers municipaux, ou encore consultation de la population... La municipalité souhaite valoriser la participation des habitants à la vie de la commune. Au travers de concertations et réunions publiques, les citoyens pourront prendre part aux projets de la Ville pour lesquels ils seront associés.



LES COMITÉS DE QUARTIER : UN LIEU D'ÉCHANGES ET DE RÉFLEXION POUR LA COMMUNE

Mis en place à partir du mois de novembre 2022, les comités de quartier seront de véritables lieux d'échanges et de réflexion autour de la vie de la Ville. Toutes les problématiques liées à la commune pourront y être abordées, des solutions pourront être proposées et des discussions avec la municipalité seront organisées.

Redonner aux citoyens une place centrale dans la vie de la commune est une des priorités de la municipalité. Élu(e) il y a un an, l'équipe municipale souhaite avant tout redonner la parole aux Saviniennes et Saviniens. Ces lieux d'échanges seront ouverts à tous. Aucune élection ne sera nécessaire pour assister et participer aux réunions.

Ces comités de quartier seront au nombre de six, répartis sur toute la commune (voir carte).

**2 FOIS PAR AN
DANS CHAQUE QUARTIER**

Pour plus d'informations, contactez le :
comitesdequartier@savigny.org

Comités de Quartier



- **MERCREDI 9 NOVEMBRE :**
Réfectoire de l'école élémentaire
Kennedy - 10 Rue de Morsang
- **JEUDI 10 NOVEMBRE :**
Maison de quartier Grand-Vaux
5 allée Georges Clemenceau
- **LUNDI 14 NOVEMBRE :**
Salle Lavit - 33 avenue de l'Armée Leclerc
- **MARDI 15 NOVEMBRE :**
Salle des Fêtes - 46 avenue Charles de Gaulle
- **MERCREDI 16 NOVEMBRE :**
Réfectoire de l'école élémentaire
Aristide Briand - 31 avenue Joyeuse
- **LUNDI 21 NOVEMBRE :**
Salle du Mille-Club
207 avenue Robert Leuthreau

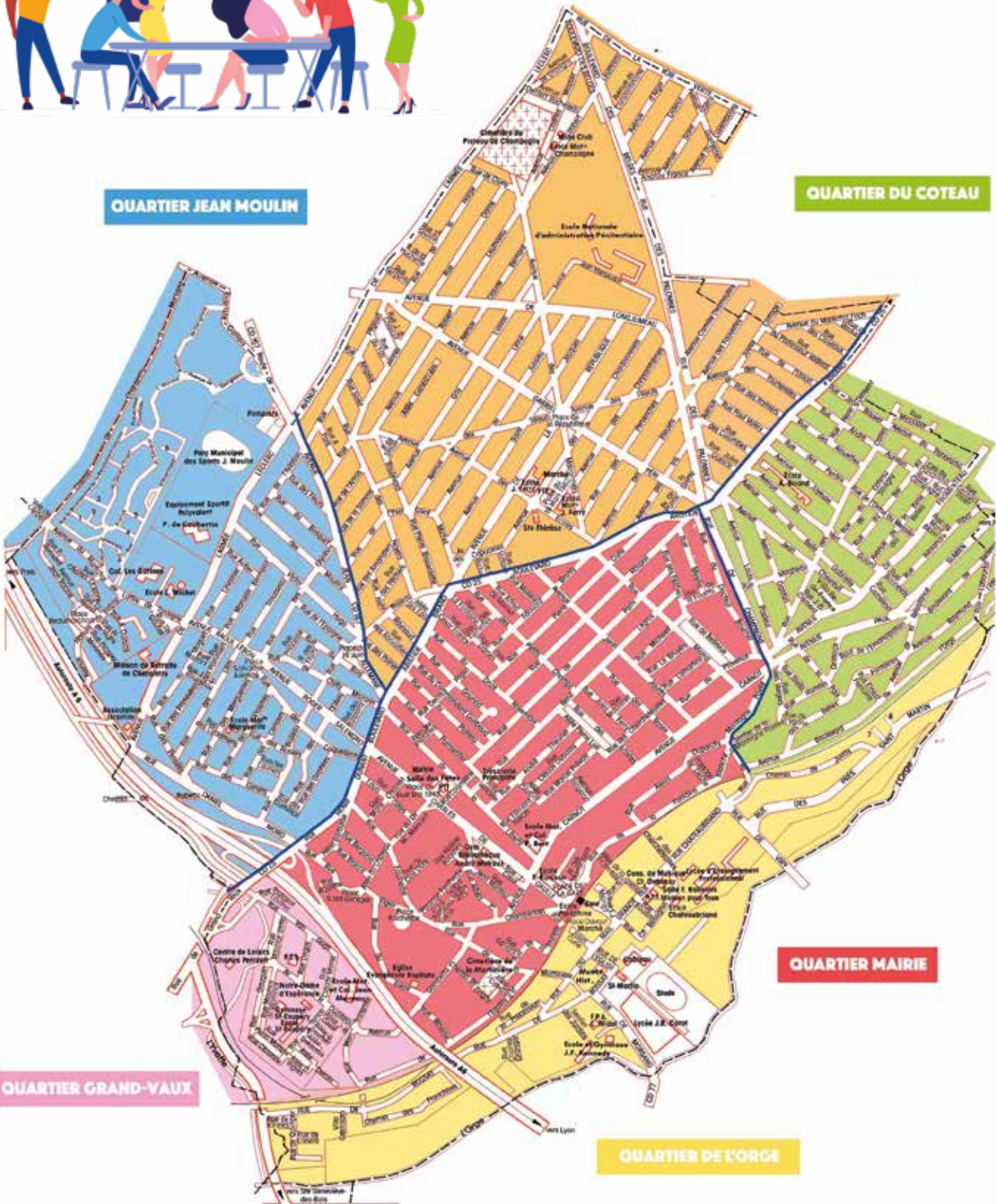
Les réunions
auront lieu à
19h30



QUARTIER DU PLATEAU

QUARTIER JEAN MOULIN

QUARTIER DU COTEAU





LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : FAIRE PARTICIPER ACTIVEMENT LA JEUNESSE À LA VIE CITOYENNE

Les jeunes Saviniens aussi peuvent prendre part à la démocratie citoyenne grâce au Conseil municipal des jeunes.

A l'image du Conseil municipal qui rassemble 39 élus pour gérer les affaires de la Ville, le Conseil municipal des jeunes (CMJ) sera lui, prochainement composé de 16 jeunes conseillers élus par leurs camarades de classe. Ce rôle est pour bon nombre d'entre eux, un premier pas dans la vie citoyenne permettant de découvrir les institutions républicaines.

Ces futurs élus répondront aux conditions de participation suivantes :

- Être domicilié à Savigny-sur-Orge
- Accepter de s'engager pour une durée de 2 ans
- Être élève en CM1 ou en 5^e dans un établissement savinien
- Être disponible, impliqué, respectueux et à l'écoute des autres

Être élu au CMJ oblige à certains devoirs comme le fait de participer à des commissions consacrées à diverses thématiques telles que le devoir de mémoire, les relations intergénérationnelles, etc. Ces échanges sont l'occasion pour les jeunes conseillers de participer activement à la vie de la Ville en impliquant la jeunesse dans ce processus de démocratie locale. Au travers de cet engagement, les jeunes élus vont se familiariser avec diverses problématiques et ainsi favoriser le lien avec nos aînés en créant du lien intergénérationnel, sensibiliser au devoir de mémoire grâce à leur participation aux commémorations. Des actions de solidarité et d'entraide citoyenne pourront également être menées.

Ces jeunes conseillers vont avoir l'opportunité de devenir de véritables acteurs de la vie citoyenne. Tout au long de ces deux années de mandat, ils auront l'opportunité d'organiser des événements ouverts au public, d'échanger sur des projets qui leur tiennent à cœur, de défendre leurs idées et d'être le moteur de la jeunesse savinienne.

Disponibles, à l'écoute et impliqués, ces jeunes conseillers vont être amenés à échanger et d'interagir avec les citoyens, de nombreux services de la Ville afin d'engager un travail sérieux et digne de leur mandat.

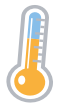


SAVIGNY-SUR-ORGE S'ENGAGE EN FAVEUR DE PLUS DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Devant l'ampleur de la crise énergétique et des conséquences directes sur les finances de la Ville (hausse très importantes des factures liées aux dépenses d'énergie), Savigny-sur-Orge a décidé de s'engager dans un vaste plan de sobriété et d'exemplarité pour préserver la qualité des services publics sans faire peser sur les habitants la flambée des prix de l'énergie.

Ainsi, la Ville souhaite mettre en place au sein de ses services, dans ses relations avec ses prestataires et partenaires, des bonnes pratiques et bons gestes destinés à encourager et diminuer la baisse des consommations.

Certaines de ces mesures sont en place depuis des années et sont associées à des opérations très importantes de rénovation énergétique des bâtiments de la commune. La mobilisation de l'ensemble des services de la Ville et l'engagement de tous en faveur de plus de sobriété permettront à la commune de réduire ses consommations de 10 % d'ici 6 mois et de viser la neutralité carbone à horizon 2040.



TEMPÉRATURES EN VIGUEUR DANS LES BÂTIMENTS PUBLICS :

21° dans les crèches
(températures identiques aux années précédentes)

15° dans les gymnases

20° dans les maternelles

18° dans les bâtiments administratifs de la Ville

18° dans les élémentaires

En cas de fermeture des équipements ou de sites non occupés, une mise « **HORS GEL** » sera effectuée.



De plus, les températures seront réduites d' **1,5°** pendant la nuit.

1° degré en moins



7%

d'économie sur la facture « **CHAUFFAGE** »



- 1

TONNE de CO₂ émis



HAUSSES DES PRIX DE L'ÉNERGIE EN 2023 :



**ENTRE 300%
ET 600%**
pour le gaz

**ENTRE 27%
ET 132%**



pour l'électricité



+ 8%
pour l'eau

PÉNURIE
de carburant



OBJECTIF
de diminution d'ici
2023 de 10%
des consommations
de la ville

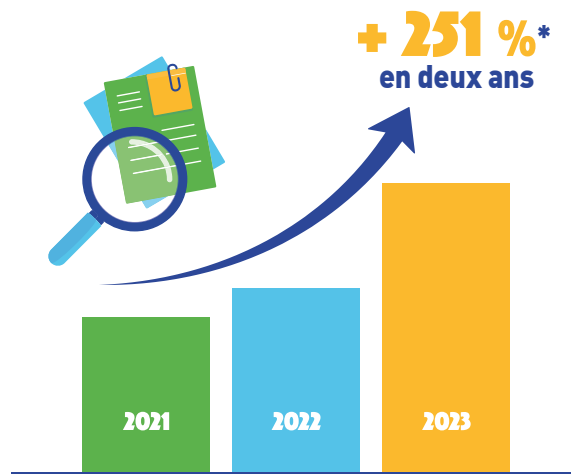
COMPARAISON DES BUDGETS FLUIDES :

En ce mois de novembre 2022, les prix de l'électricité en France ont atteint des niveaux jamais égalés auparavant, faisant suite à une augmentation déjà importante depuis l'automne 2021. Cette très forte volatilité des prix illustre la grande fébrilité du marché européen de l'énergie à l'approche de l'hiver, du fait des nombreuses incertitudes d'approvisionnement pour les mois à venir.

2021 : 1 242 127,16 € 2022 : 1 484 619,86 €

2023 : 4 358 000 €*

* Prévisions réalisées en fonction des éventuels scénarios budgétaires



AXES VISÉS DANS NOTRE PLAN DE SOBRIÉTÉ ET D'EXEMPLARITÉ

1 LA SENSIBILISATION, LA COMMUNICATION ET LA PRÉVENTION DES AGENTS ET DES USAGERS DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS DE LA VILLE

- **Création d'ambassadeurs pour les principaux équipements de la Ville** chargés de mettre en place les bons gestes permettant de contrôler la consommation d'énergie
- **Formation des agents aux écogestes** : écoconduite, aménagements des bureaux selon l'exposition de la pièce (privilégier une exposition à la lumière naturelle), aération des pièces limitée à 5 à 10 minutes amplement nécessaires, suppression des convecteurs électriques individuels. A noter que les bâtiments les plus récents disposent d'une ventilation mécanique et n'ont pas besoin d'être ventilés.
- **Information des services techniques** en cas de surchauffe des locaux ou de fuites dans les sanitaires pour interventions et réparations immédiates

2 L'EXEMPLARITÉ AU SEIN DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- **Réduction des températures** ayant un impact positif sur la facture énergétique de la Ville
- **Suppression d'eau chaude dans certains équipements publics** lorsque cela est possible (cela peut représenter jusqu'à 30 % de dépenses d'électricité) et la nuit, réduction du temps des douches selon les activités sportives pratiquées
- **Réflexion autour de l'extinction de l'éclairage public** hors grands axes et zones sensibles
- **Diminution de l'éclairage** extérieur des bâtiments
- **Interdiction d'utilisation des lave-linges** pendant la période hivernale (hors crèche et cuisine)



La Ville va s'équiper de **SONDES INTELLIGENTES** permettant un relevé précis des températures ambiantes dans ses équipements (écoles et gymnases notamment).

3 LE CHANGEMENT DES HABITUDES DE TRAVAIL ET D'UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS

- **Privilégier le covoiturage et former les agents à l'éco-conduite** (réduction de 10 % de la consommation en carburant par véhicule)
- **Transformer notre flotte automobile** vieillissante en une flotte plus moderne et plus propre (hybride ou électrique)
- **Des espèces moins fragiles et moins sensibles au froid** pour l'embellissement de la ville et permettant une diminution du chauffage dans les serres seront maintenant privilégiées
- **Faire du critère environnemental un critère prépondérant** dans les marchés publics
- **Privilégier les circuits courts** lorsque cela est possible dans les marchés publics de la ville
- **Réviser la politique d'impression** en privilégiant la communication numérique et en diminuant les supports papiers
- **Favoriser la recharge** des appareils électroniques aux heures creuses
- **Privilégier l'utilisation des ordinateurs portables** par rapport aux ordinateurs fixes

4 UNE POLITIQUE PUBLIQUE VOLONTARISTE D'ENTRETIEN ET DE RÉNOVATION DES ÉQUIPEMENTS

- **Lancer un audit énergétique dans les bâtiments communaux** qui permettra d'identifier les travaux d'amélioration de performances énergétiques
- **Optimiser l'occupation des locaux et des bâtiments communaux**
- **Lutter contre les passoires thermiques** grâce à un plan ambitieux pluriannuel d'investissement : isolation par l'extérieur, pose de double vitrage...
- **Accélérer les investissements relatifs au patrimoine de la ville** pour remplacer les radiateurs « grille-pain », remplacer les chaudières fioul par des chaudières gaz (50 % d'économies)
- **Développer les énergies vertes et renouvelables** en les intégrant aux futurs équipements de la ville (tels que les panneaux solaires de la Maison des associations sportives ou des ombrières pour le parking J. Moulin)
- **Moderniser l'éclairage public** avec des LED très peu énergivores
- **Raccorder le quartier de Grand-Vaux** à la géothermie dans le cadre du projet de rénovation urbaine

Pour faire des économies dès à présent dans votre foyer, c'est possible. Il existe plusieurs dispositifs à cet effet :

MA PRIME RÉNOV' **MaPrimeRénov'** Mieux chez moi, mieux pour la planète

Afin de faciliter un projet de rénovation énergétique, le gouvernement a mis en place cette aide au financement adressée **à tous les ménages, ainsi qu'aux copropriétés et aux propriétaires bailleurs**. Le montant de la prime est calculé en fonction des revenus et du gain écologique des travaux. Le logement doit être construit depuis au moins 15 ans ou depuis au moins 2 ans lors du remplacement d'une chaudière au fioul.

LA PRIME ÉCO-LOGIS 91

Lancée par le département en 2019, **cette prime a pour vocation d'accompagner les propriétaires d'une maison ou d'un appartement pour rénover leur résidence principale** de 15 ans ou plus, sous réserve que les travaux envisagés soient éligibles et visent un gain énergétique d'au moins 35 %



Le saviez-vous ?

Afin de limiter la consommation d'énergie, toutes les illuminations de Noël seront en LED. Peu énergivores, elles permettront de limiter la consommation d'énergie et d'offrir un beau spectacle de Noël tout en réalisant des économies !



SOBRIÉTÉ : DE NOMBREUX TRAVAUX D'ORES ET DÉJÀ MENÉS

La volonté d'une Ville moins consommatrice et plus respectueuse de l'environnement est un engagement pris depuis plusieurs années. C'est pourquoi des travaux ont déjà été menés à bien pour proposer des services et des équipements moins énergivores et ainsi baisser la consommation.

• ISOLATION DES FAÇADES/TOITURES ET REMPLACEMENT DES MENUISERIES EXTÉRIEURES :

Au total, plus de 3 millions d'euros ont été investis pour modifier et moderniser les bâtiments des différentes écoles de la Ville. Ces travaux ont ainsi permis d'éviter toute déperdition d'énergie.

- **Élémentaire St-Exupéry** : travaux en plusieurs phases de 2009 à 2018 pour un montant total d'environ 850 000 €
- **Maternelle St-Exupéry** : travaux en plusieurs phases de 2011 à 2014 pour un montant total d'environ 392 000 €
- **Élémentaire Louise Michel** : travaux réalisés en 2013 pour un montant total d'environ 310 000 €
- **Maternelle Louise Michel** : travaux réalisés en 2018 et 2019 pour un montant total d'environ 140 000 €
- **Élémentaire J.F. Kennedy** : travaux de remplacement des façades rideaux réalisés en 2 phases en 2017 et 2018 pour un montant total d'environ 1 160 000 €
- **Maternelle J.F. Kennedy** : travaux de remplacement des façades rideaux engagés sur budget 2022 mais réalisation prévue à l'été 2023 (MAPA en cours de publication) pour un montant total estimé à 135 000 €
- **Complexe sportif Coubertin** : travaux réalisés en 2016 et 2017 pour un montant total d'environ 258 000 €
- **Tribune terrain d'honneur foot** : travaux réalisés en 2022 pour un montant total d'environ 100 000 €
- **Bâtiment de logements A. Briand Av. Joyeuse** : façade sur rue réalisée en 2021 pour un montant total d'environ 45 000 €
- **Maternelle J. Ferry** : remplacement des dernières menuiseries bois en 2022 pour un montant total d'environ 40 000 €
- **Salle Lavit + club house rugby** : remplacement des menuiseries réalisé en 2022 pour un montant total d'environ 81 000 €

• PASSAGE DES ÉCLAIRAGES EN LED :

Toujours dans l'optique de favoriser une baisse de la consommation d'énergie, de nombreux bâtiments municipaux ont été équipés d'ampoules LED.

- **Les bâtiments sportifs** : les gymnases Kennedy, Champagne, Cheymol, Douillet, COSOM, Briand, salle musculation et les préaux sport : travaux réalisés en 2016 et 2017 pour un montant total d'environ 130 000 €
- **Les éclairages extérieurs du parc des sports Jean Moulin** : travaux réalisés en plusieurs phases de 2016 à 2022
- **Diverses écoles de la ville**, au fur et à mesure des travaux de rénovation des classes. L'élémentaire Louise Michel est, par exemple, totalement équipée

• REMPLACEMENT DES CHAUDIÈRES AU FIOUL PAR DES CHAUDIÈRES GAZ À CONDENSATION

Les chaudières à condensation permettent de réaliser des économies grâce à leur système plus efficace et puissant que les classiques.

- **Maternelle Jules Ferry** : travaux réalisés en 2019 pour un montant total d'environ 93 000 €
- **Élémentaire et maternelle Kennedy** : travaux réalisés en 2020 pour un montant total d'environ 145 000 €

REEMPLACEMENT DE CONVECTEURS VÉTUSTES :

Parmi les équipements à forte consommation, se trouvent les convecteurs. Un chauffage trop daté peut être source de fortes dépenses. Afin d'éviter cela, la Ville a changé tous les chauffages types « grille-pain » du Centre de loisirs Charles Perrault par des convecteurs rayonnants. Ces travaux ont été réalisés en 2021, pour un montant total d'environ 11 000 €.

LES BONS GESTES À ADOPTER POUR UNE CONSOMMATION PLUS RESPONSABLE



Vous aussi soyez économes ! Il est possible d'adopter une consommation plus responsable chez soi et ainsi d'éviter une facture bien trop salée, grâce à quelques astuces du quotidien.



MISER SUR L'INCONTOURNABLE DE CET HIVER : LE COL ROULÉ

Monter le chauffage à 19°C pas plus. Pour information, baisser son chauffage de 1°C c'est 7% d'efforts énergétiques en moins pour la planète !



« C'EST PAS VERSAILLES ICI ! »

Éteindre toutes les lumières et les appareils électriques en quittant une pièce et miser sur le mode « veille » de l'électronique. Optimiser également votre consommation grâce aux ampoules LED qui consomment peu d'électricité et durent longtemps (jusqu'à 40 000 h).



LA DOUCHE FAIT MOUCHE

Privilégier des douches de 5 à 10 minutes c'est consommer 4 à 6 fois moins d'eau qu'un bain (70L économisés). Et pour les plus courageux, n'hésitez pas à prendre une bonne douche froide, c'est vivifiant !



UNE BONNE EXCUSE POUR NE PLUS FAIRE LA VAISSELLE...

En plus de faire gagner du temps au quotidien, le lave-vaisselle consomme 30L d'eau en moins que le lavage à la main ! Et pour consommer encore moins, pensons au mode "Eco", c'est 45% d'économie d'énergie en plus.



DEVENIR UN « CHEF » DE L'ÉCONOMIE MÊME EN CUISINE

Quelques règles « économiques » de cuisine : utiliser des ustensiles à la taille des plaques, couvrir les casseroles pendant la cuisson et privilégier une décongélation naturelle.



ET ÇA, J'ACHÈTE !

Pour tout nouvel achat, vérifier l'étiquette énergie. Les économies réalisables avec les appareils les mieux classés peuvent aller de 15 à 20% d'économie d'énergie. Sur la durée de vie d'un appareil, c'est non négligeable.



FAITES LE BEAU À VÉLO

Privilégiez la marche ou le vélo pour vos déplacements. Et si ce n'est pas possible, optez pour les transports en commun ou le covoiturage.

**ENSEMBLE, METTONS TOUTE
NOTRE ÉNERGIE POUR RÉDUIRE
NOTRE CONSOMMATION**



LA POLICE MUNICIPALE ÉTEND SES HORAIRES

Aujourd'hui, la Police municipale de Savigny est organisée en deux postes. Le poste principal, situé place Davout, dans lequel se trouvent les agents de terrain et l'annexe située à l'Espace Ferry. Cette dernière est dédiée à l'aspect administratif et à l'accueil physique et téléphonique.

Marius Nice, nouveau chef de la Police municipale, prévoit, d'ici fin 2022 de transférer l'accueil physique et téléphonique au poste central, idéalement situé (proche de la gare et des commerces).

De plus, pour assurer la continuité du service public une extension des horaires est en cours d'expérimentation. Jusqu'à présent, le poste était fermé de 12h à 13h et après 18h. Les administrés devaient donc se tourner vers la Police nationale en cas de conflit.

Depuis le 1^{er} octobre dernier, le poste de Police est désormais ouvert entre 12h et 13h et les agents sont présents jusqu'à minuit afin de répondre aux problématiques des administrés. À noter, que le poste ferme 2 jours par semaine, à 20h.

Une expérimentation qui semble porter ses fruits, puisque depuis sa mise en place, les Saviniens contactent davantage le poste de Police municipale avant d'appeler la Police Nationale.



Depuis décembre 2021, nous avons augmenté les effectifs de la police municipale, étendu les horaires et doté les équipes de matériel aux normes et dernier cri. Plus de présence pour moins de délinquance au quotidien !

André MULLER

Conseiller municipal délégué à la sécurité et à la réforme de la police municipale



A noter

L'ÉQUIPE DE LA POLICE MUNICIPALE INTERVIENT :

DE 8H À 00H00 : 5 JOURS PAR SEMAINE
DE 8H À 20H : 2 JOURS PAR SEMAINE

ACCUEIL PHYSIQUE

Du lundi au vendredi, de 8h à 18h

ESPACE JULES-FERRY

AVENUE DES CHARDONNETS

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE

Du lundi au dimanche, de 8h à 00h00
ou de 8h à 20h (2 jours par semaine)

01 60 48 89 19

À COMPOSER EN CAS D'URGENCE : 06 20 66 47 92

Astreinte de la Police municipale

MARIUS NICE

NOUVEAU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

Marius Nice, 42 ans, a débuté sa carrière à Boulogne Billancourt, en 2005, en tant qu'agent de Police municipale avant de rejoindre la commune d'Evry dans laquelle il est resté 10 ans. Après un passage de deux ans en gendarmerie, il rejoint la commune de Neuilly-sur-Seine avant d'être muté à Villeneuve-le-Roi puis à Savigny.

“ *Mon passage en gendarmerie, m'a beaucoup apporté mais au niveau des missions je me voyais davantage dans la police municipale. On est plus proche des administrés, on connaît leurs problématiques et on est en mesure de leur apporter des solutions pérennes et rapides.* ”

Après plusieurs années à Villeneuve-le-Roi, rejoindre Savigny-sur-Orge s'est présentée comme une belle opportunité avec un projet fort porté par le Maire de la ville : celui de ramener la tranquillité et d'apporter la sécurité dans les divers quartiers, tout en créant davantage de proximité avec les administrés.

Aujourd'hui, la priorité pour Marius Nice est d'occuper le terrain et de veiller à ce que chaque Savinien se sente en sécurité lorsqu'il sort de chez lui. Pour cela, depuis le 1^{er} octobre, cinq agents expérimentés ont été recrutés (4 ASVP et 11 policiers municipaux). Déployés sur le terrain, ils peuvent mener à bien leurs missions quotidiennes.

De plus, il prévoit la mise en place du dispositif Voisins, vigilants et solidaires au premier trimestre 2023. L'objectif étant de réduire efficacement le sentiment d'insécurité mais également de créer un cadre de vie agréable pour les Saviniens où le partage, l'entraide et la solidarité les rassembleront.

“ *La sécurité c'est l'affaire de tous, et il est important d'impliquer la population dans leur propre sécurité. L'objectif de Voisins vigilants et solidaires étant d'avoir des yeux et des oreilles partout afin de répondre rapidement aux problèmes signalés.* ”



Enfin, et parce que la sécurité et le savoir-vivre s'apprennent dès le plus jeune âge, il prévoit des interventions dans les écoles. Ainsi un projet de sécurité routière sera mis en place afin de rappeler aux enfants les attitudes à adopter pour circuler en toute sécurité dans la rue.

Il prévoit également des actions de sensibilisation sur les dangers d'internet et des réseaux sociaux ainsi que sur le harcèlement scolaire afin de ne pas banaliser les moqueries et de libérer la parole des enfants victimes.

De beaux projets à venir pour le bien-être et la sécurité de tous les Saviniens !

BOUCHERIE D'ANTAN : RENCONTRE AVEC UN PATRON D'AUJOURD'HUI

À seulement 22 ans, Erwan dirige la boucherie d'Antan et vous propose des produits de qualité pour votre plus grand plaisir. Rencontre avec ce patron, amoureux et passionné.

Après un stage de 3^e en boucherie, Erwan se lance dans un CAP puis un Bac professionnel Boucher, qu'il effectue en alternance dans une boucherie de Sainte-Geneviève-des-Bois pendant 4 ans. Après ses études, il continue de travailler pour cette même boucherie pendant un an et demi et s'occupe également de tenir le stand de la boutique sur le marché. De nombreuses années d'expériences qui se sont révélées très formatrices pour le jeune homme.

Le début d'une grande aventure

Dès lors, une idée lui vient en tête : pourquoi pas devenir son propre patron en se lançant à son compte ?! Toutes les ficelles du métier en poche, il se lance dans l'aventure en 2020. C'est ainsi, qu'en février 2021, il rachète la Boucherie d'Antan située sur le boulevard Aristide Briand.

Refaite à neuf, cet été, la boucherie revêt désormais un aspect moderne et accueillant. Exigeant et attentif, Erwan sélectionne les meilleures pièces des producteurs afin de n'avoir que des viandes de qualité dont il connaît la provenance. Une sélection qui saura ravir vos papilles. De plus, il propose chaque semaine, un large choix de plats régionaux « fait maison ». Au menu : choucroute, paëlla, ou encore lasagnes... Vous n'avez plus qu'à déguster !



Artisan engagé

En plus d'être un artisan soucieux de la qualité, c'est également un citoyen engagé. En effet, il travaille depuis peu avec le collectif Hors-Normes qui propose des paniers de fruits et légumes frais et bio considérés comme « moches » et donc boudés par les consommateurs. Un bel exemple de lutte contre le gaspillage alimentaire. Venir en aide aux agriculteurs français et rendre de bons produits accessibles à tous, tel est le but de ce dispositif. Pour en bénéficier, il vous suffit de passer votre commande sur le site hornorme.co et de venir récupérer votre commande à la Boucherie d'Antan.

Il s'est également mobilisé dans la lutte contre le cancer du sein, puisqu'en octobre, il a choisi de reverser 1 € à partir de 10 € d'achat à l'association Ruban Rose et a mis à disposition de ses clients une tirelire pour récolter des dons supplémentaires. Un artisan de qualité et d'une grande générosité !

Bon à savoir

Erwan propose également un service de livraison à domicile dans un rayon de 10 km entre 13 h et 15 h.

 **BOUCHERIE D'ANTAN**
181 Boulevard Aristide Briand
Ouvert du mardi au dimanche
8h - 12h45 / 15h45 - 19h30



GRAND-VAUX : DU DOMAINE AU QUARTIER DE DEMAIN

Dans les années 1960-1970, les Français migrent massivement vers les villes où les logements sont surpeuplés ou insalubres. Parallèlement, la France connaît une poussée démographique exceptionnelle avec le baby-boom d'après-guerre et le rapatriement des Français d'Afrique du Nord. Pour résoudre la crise du logement, les pouvoirs publics décident la création de grands ensembles : des immeubles collectifs construits rapidement et en grande quantité.

LE DOMAINE DE GRAND-VAUX TRANSFORMÉ

A Savigny, les promoteurs lorgnent sur le domaine de Grand-Vaux, composé d'un château à l'abandon et de son parc, et traversé par l'Autoroute du Sud. Après avoir envisagé un temps l'acquisition du domaine, le conseil municipal finit par donner son accord au projet de la Semicle (Société d'économie mixte pour la construction de logements économiques). De 1961 à 1968, 1521 logements sont construits et forment désormais le grand ensemble de Grand-Vaux, constitué de barres et de tours.

De l'autre côté de l'autoroute, la SCI Résidence de Grand Val propose de créer 120 à 130 logements et demande l'autorisation de démolir le château, qu'elle obtient du Préfet en 1958. 3 ans plus tard, la résidence sort de terre. En 1964, un passage sous l'autoroute relie Grand-Vaux à Grand-Val.

UN QUARTIER MODERNE ET AGRÉABLE

Dans le nouveau quartier, situé en bordure de l'Yvette, la vie est agréable. De l'autre côté de la rivière, un vaste carré de nature, le Pré-aux-Houches, accueille la fête annuelle de Grand-Vaux.

La construction d'équipements complète le quartier : un centre commercial florissant, un groupe scolaire, une église, un gymnase, des terrains de tennis, un mini-golf. Une piscine, un bowling et une salle de ping-pong sont même évoqués.

Les appartements, eux, sont neufs et fonctionnels. Grand-Vaux est synonyme de modernité.

LE FUTUR RENOUVEAU

Le vent tourne doucement dans les années 80-90. Les premiers habitants déménagent, les bâtiments vieillissent, les commerces ferment, mais Grand-Vaux évolue encore : une crèche et une maison de quartier ouvrent leurs portes, le centre de loisirs s'agrandit.

L'incendie du gymnase, situé en plein cœur du quartier, en 2002, marque un tournant dans l'histoire de Grand-Vaux. Le nouveau gymnase Douillet sera bâti sur le Pré-aux-Houches.

En 2014, Grand-Vaux est retenu dans le Nouveau programme national de renouvellement urbain et passe au rang de priorité nationale. Le projet prévoit la réhabilitation de la barre et tour rue Claude Monet, la démolition de la barre Utrillo, de la barre et tour rue Van Gogh et de la barre et tour rue Degas, et la construction d'environ 980 logements, dont 300 sociaux.

La crèche et la maison de quartier seront démolies et reconstruites, une plateforme de services publics sera créée, les surfaces commerciales seront reconstituées, dans un quartier dont l'entrée sera valorisée.

C'est l'espoir du renouveau pour Grand-Vaux et ses habitants.

- 1 Château de Grand-Vaux
- 2 Barre Yvette derrière le Pré-aux-Houches
- 3 Majorettes devant le centre commercial
- 4 Gymnase Saint-Éxupéry derrière la barre Yvette
- 5 6 Fête foraine sur le Pré-aux-Houches



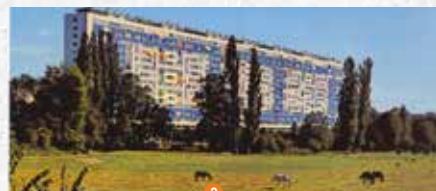
1



3



5



2



4



6

BIEN VIVRE À SAVIGNY

» Gouverner, c'est prévoir »

Ces dernières semaines, la plupart des villes ont annoncé les mesures qu'elles prenaient face à l'inflation des coûts d'énergie, de restauration scolaire, de hausse des rémunérations des agents, etc. **Mais à Savigny-sur-Orge, aucune annonce de la part du Maire sur les conséquences de cette forte inflation prévisible depuis février 2022, pas plus d'ailleurs que sur les mesures à prendre pour l'été prochain pour s'adapter au réchauffement climatique.**

Ainsi, en 2022 sur la base du budget primitif et du budget supplémentaire de la Ville, les dépenses en fluides énergétiques sont en hausse de +49,2% et celles en carburants augmentent de +20,7% par rapport à l'année 2019. **Mais aucune information sur des mesures d'économies anticipées dès février 2022 pour contenir ces hausses annoncées.**

Pour mieux maîtriser les consommations il faut d'abord les connaître en détail. Les dépenses de la commune en matière de gaz et d'eau, n'étaient pas très suivies lorsque notre équipe est arrivée en 2020. Comment combattre le gaspillage de l'eau et des énergies si on ne sait pas où économiser ? Pas de tableau de bord, pas de pilotage possible !

Nous avons entamé un travail d'analyse des dépenses d'énergie et des possibilités de réduction des coûts sur la commune. Où en est ce recensement ?

Pas de projet ambitieux pour la rénovation des bâtiments alors que notre pays subit gravement les différentes pénuries. La prise de conscience est-elle en cours à Savigny ?

C'est pourquoi nous avons envoyé à Monsieur le Maire des questions tant lors du conseil municipal du 19 septembre qu'à celui du 24 octobre. Nous finalisons cette tribune ce 20 octobre 2022 et nous n'avons toujours pas de réponses aux questions :

1. Quelles sont les hausses des coûts de base en 2022 et pour 2023 des énergies suivantes : électricité, gaz et carburants par marchés conclus et par groupement de commandes ?

2. Quelles mesures d'économies des coûts des différentes énergies consommées par la ville et le CCAS et quelles améliorations du suivi ont été prises ont seront prises ?

Inquiets, le groupe des élus Bien Vivre à Savigny a proposé que tous les élus participent ensemble à une formation d'une journée sur les fondements scientifiques des évolutions climatiques. Vœu que le Maire et des élus de l'opposition vont proposer au prochain conseil municipal.

Retrouvez-nous sur notre site www.bienvivreasavigny.org

Groupe BVS : Lydia BERNET, Corinne CAMELOT-GARDELLA, Nathalie COETMEUR, Jean-Marc DEFREMONTE, Bruno GUILLAUMOT, Fatima KADRI, Patrice KOUAMA, Jacques SENICOURT

OSONS SAVIGNY

Le forum des associations 2022 a tenu ses promesses. Nous remercions toutes les associations qui participent au dynamisme et à la solidarité à Savigny.

Malgré le manque d'infrastructures, elles ont su satisfaire la majorité des demandes d'inscription. Mais les nouvelles infrastructures devront répondre aux besoins associatifs dans les années à venir, et nous y veillerons. Octobre Rose, c'est l'occasion pour nous de souhaiter bonne chance à Joseph Barbar, notre ami et colistier, pour son périple à moto, de Savigny à Kaolack au Sénégal, en soutien aux femmes atteintes du cancer du sein (association « En route pour la vie »)

Aude HERNANDEZ et Christophe-Reynald MICHEL.
Conseillers municipaux du groupe «Osons Savigny»

VIVONS SAVIGNY AUTREMENT, AVEC OLIVIER VAGNEUX

VERS UNE NOUVELLE ÉLECTION MUNICIPALE EN 2023 !

J'ACCUSE Alexis TEILLET d'avoir **FRAUDÉ** son compte de campagne en omettant d'y déclarer **PLUS DE 20 % DE SES DÉPENSES** !

Si le Conseil d'État suit sa jurisprudence, il **ANNULERA l'élection municipale** de décembre 2021 et il **CONDAMNERA Alexis TEILLET à une peine d'inéligibilité.**

Olivier VAGNEUX - olivier@vagneux.fr - vagneux.fr
06.51.82.18.70

Les textes publiés sous cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.

RASSEMBLONS SAVIGNY ! - MAJORITÉ MUNICIPALE

Expliquer, agir et respecter la parole donnée : les maîtres mots de l'action municipale

L'action municipale peut souvent paraître lointaine et déconnectée des réalités. Il n'en est rien ! Engagés à construire ensemble l'avenir de notre commune et à lui rendre sa fierté, nous nous astreignons, depuis 10 mois, à une méthode rigoureuse fondée sur 3 piliers essentiels relatifs à la conduite des politiques publiques.

Cette méthode est simple.

Le **premier pilier repose sur la pédagogie, l'écoute et le dialogue**. Ainsi, disponibles au quotidien et présents sur le terrain, nous écoutons, nous expliquons nos choix et nous les assumons. Cette relation de confiance que nous avons bâtie et que nous entretenons tous les jours, s'épanouit à travers les permanences physiques de M. le Maire, sa permanence téléphonique deux fois par mois, les réunions sur site ou encore les réunions thématiques de concertation.

Les comités de quartiers, nouvelle version, sans élection et donc ouverts à tous, sont un instrument supplémentaire à votre disposition pour prendre part aux débats et vous impliquer dans les différents projets de la ville. Contrairement à ce que vous pourrez entendre, rien n'est caché, rien n'est secret.

Plutôt que de tomber dans les effets d'annonce, nous souhaitons vous présenter des projets qui ne souffrent d'aucune fragilité technique et financière.

Le **second pilier est celui de l'action résolue et utile**. En effet, nous sommes les fervents défenseurs de la maxime : « dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit ». Les contraintes financières qui étouffent les collectivités sont de plus en plus nombreuses : inflation, hausse exorbitante des dépenses de l'énergie ou revalorisation du point d'indice et du smic pour tous les fonctionnaires (mesures à saluer pour les agents de la collectivité).

Un environnement qui manque de stabilité et qui ne permet pas d'anticiper si facilement les prochaines années. Les baisses des dotations de l'Etat et l'incertitude concernant l'application du bouclier tarifaire prévu par le Gouvernement suscitent également des inquiétudes.

Notre intégration au territoire du Grand-Orly Seine Bièvre est aussi source de questionnements. Cette collectivité, qui ne vit qu'à crédit sur le dos des communes, est un poids financier important pour la Ville, pour un service public perfectible. Nous subissons de plein fouet les choix d'une majorité plurielle de gauche qui réduit nos budgets à peau de chagrin.

Nous regrettons tous les ans, depuis sa création en 2016, un peu plus la diminution des enveloppes destinées à refaire les routes et les trottoirs, à changer l'éclairage public ou à rénover les réseaux d'assainissement.

Nous avons coutume de dire que le territoire du Grand-Orly Seine Bièvre est un service public sans public. Loin du quotidien des Saviniens, le territoire est un OVNI dans le paysage institutionnel francilien. Il est peut-être temps d'arrêter les frais et de revenir à une intercommunalité de projets et à taille humaine, au service des habitants...

Enfin, le dernier pilier s'exerce par le respect des engagements pris. Grâce à une gestion raisonnée, pragmatique et appliquée, nous pourrions tenir nos promesses de campagne, en adéquation avec vos priorités.

Loin d'être une recette miracle, cette méthode guide notre conduite jusqu'en 2026 et nous permet d'alimenter le lien si particulier qui existe entre les citoyens et leurs représentants.

Les élus du groupe « Rassemblons Savigny ! »

CARRÉ RESTAURATION - DÉGUSTATION VIN ET CHAMPAGNE
NOCTURNE LE SAMEDI SOIR - ANIMATION MUSICALE

19 & 20 NOVEMBRE

Salon
du **Vin** et de la
gastronomie



SAMEDI - 10H À 22H
DIMANCHE - 10H À 18H

GYMNASE PIERRE DE COUBERTIN
33 AVENUE ARMÉE LECLERC

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DU SERVICE VIE LOCALE ET ASSOCIATIVE
01 69 54 40 27 - EVENEMENTS@SAVIGNY.ORG

